

Professeur-e ordinaire en anthropologie de l'environnement (100%)

L'Université de Neuchâtel met au concours un poste de professeur-e ordinaire (100%) en anthropologie de l'environnement, avec une spécialisation sur les enjeux agro-environnementaux en Suisse. Le ou la titulaire de ce poste devra assurer la codirection du centre d'excellence et de compétence pour le développement de systèmes agroécologiques durables dans l'Arc jurassien (CEDD).

Caractéristiques du poste : La personne engagée pour ce poste devra:

- s'inscrire dans le champ de l'anthropologie de l'environnement en Suisse et au niveau international ;
- faire preuve d'une expertise de recherche dans au moins deux des domaines suivants : systèmes agro-alimentaires, transitions agro-écologiques, agro-foresterie, mondes paysans
- faire preuve d'une bonne connaissance du contexte politique et institutionnel suisse dans ces domaines et avoir déjà réalisé des terrains d'étude sur et dans ce contexte ;

En outre, le ou la titulaire du poste devra :

- avoir une expérience en matière d'enseignement (BA, MA) et d'encadrement de travaux d'étudiant-e-s (BA, MA, thèses de doctorat) et être en mesure d'offrir aussi bien des enseignements généraux en ethnologie de niveaux BA et MA, que des enseignements spécialisés dans ses domaines de compétences ;
- être inscrit-e dans des réseaux de recherche nationaux et internationaux dans le domaine de l'anthropologie de l'environnement ;
- avoir une expérience en matière de dialogue avec les milieux agricoles ;
- avoir des compétences de mobilisation de fonds tiers, de coordination de projets et de gestion d'équipe. En effet, à terme le CEDD doit pouvoir continuer à fonctionner suivant une approche par projets, financés par le FNS ou les offices fédéraux.

Exigences : Les personnes candidates doivent être titulaires d'un doctorat en anthropologie (ou titre équivalent) et d'un dossier de publications en lien avec le profil du poste. En tant que signataire de la déclaration DORA, l'Université de Neuchâtel attache de l'importance à une évaluation qualitative des activités académiques des candidat-e-s. La maîtrise du français et de l'anglais est nécessaire, la maîtrise de l'allemand est un plus.

Description du poste :

Enseignement : 7 heures réparties entre BA et MA

- 3-4h d'enseignement de niveau Bachelor, s'insérant dans le programme de base des piliers de BA en ethnologie et dans les cours obligatoires dans la filière de BS en biologie-ethnologie ;
- 3-4h d'enseignement au niveau Master, s'insérant aussi bien dans l'offre des cours du Master en sciences sociales mais aussi dans l'offre interdisciplinaire du Master of Science in Biology et du futur Master en conservation.

Encadrement : Participation à l'encadrement des étudiant.es, en particulier sous la forme de direction de mémoires et de thèses de doctorat.

Administration : Participation à l'administration de l'Institut d'ethnologie et au développement de l'offre inter-facultaire autour des problématiques environnement-sociétés. Responsabilité de la codirection du nouveau centre d'excellence et de compétence pour le développement de systèmes agroécologiques durables à la FRI à Courtemelon.

Recherche : Développement de recherches fondamentales dans le champ de l'anthropologie de l'environnement et de recherches plus appliquées inscrites dans la réalisation des objectifs du nouveau centre d'excellence et de compétence pour le développement de systèmes agroécologiques durables. Participation aux activités de recherche de l'Institut d'ethnologie et de la Maison d'analyse des processus sociaux (MAPS) ainsi qu'aux réseaux nationaux (écoles doctorales en particulier) et internationaux relatifs au domaine de recherche du titulaire de la chaire. Capacité à obtenir des fonds de recherche fondamentale et appliquée.

Traitement : légal

Obligations : légales

Date d'entrée en fonction : 1^{er} août 2022

Délai d'envoi des candidatures : 20 février 2022

Procédure : Les personnes intéressées sont invitées à déposer leur candidature sur le site www.unine.ch/candis (réf. FLSH_Anthropo), sous le format d'un seul fichier pdf incluant :

- lettre de motivation ;
- curriculum vitae détaillé décrivant les activités d'enseignement et de recherche, avec une liste de publications (prière de ne pas envoyer les publications pour le moment, elles seront potentiellement demandées par la suite) ;
- vision scientifique du domaine (3 pages maximum) présentant les principaux axes de recherche de la ou du candidat-e et les projets qu'elle ou qu'il entend développer dans le cadre du centre de compétence et au sein de l'Institut ;
- copies des titres obtenus ;
- liste de trois expert-e-s capables d'évaluer les compétences scientifiques du candidat/de la candidate.

Les candidat-e-s retenu-e-s après examen des dossiers pourront être invité-e-s à prononcer une leçon probatoire devant les professeur-e-s, les assistant-e-s et les étudiant-e-s.

Les conditions indiquées dans le présent document ne sont pas négociables.

Renseignements : D'autres renseignements peuvent être obtenus auprès de la présidente du comité de recrutement, Madame Ellen Hertz (ellen.hertz@unine.ch), ou du Doyen de la Faculté (doyen.lettres@unine.ch), et sur le site de la FLSH : <https://www.unine.ch/lettres/home.html>, ainsi qu'auprès de Monsieur Olivier Girardin directeur de la Fondation Rurale Interjurassienne (olivier.girardin@frij.ch) .

Soucieuse de promouvoir la diversité au sein de son personnel, l'Université de Neuchâtel s'engage à offrir des conditions de travail non discriminatoires.